

Confirmation

17/05/2024

Sur la base des documents soumis, il est maintenant possible de confirmer que le produit répond aux exigences établies dans les règlements/normes suivants et peut être utilisé comme indiqué par la ou les catégories citées ci-dessus.

Firma: **Lallemand SAS**

19, Rue des Briquetiers

31702 Blagnac, Frankreich

E-Mail:

fb.france@lallemand.com

Internet:

<https://www.lallemandwine.com>**Produkt:** **Lalvigne Resiliens**

Engrais, composts, terres et matériaux techniques

Engrais riches en azote (N)

Prüfungsstandard:**Restriction:****Gültig bis:***Législation Bio UE*

31/12/2024

Liste des intrants Suisse

31/12/2024

Le terme "législation biologique de l'UE" fait référence au règlements (UE) 2018/848 et (UE) 2021/1165. Notre approche de la mise en œuvre de ces règlements est décrite dans les "Critères d'admission de base pour la liste européenne des intrants". Les restrictions mentionnées dans la rubrique "législation biologique de l'UE" s'appliquent à toutes les exploitations biologiques.

Cette confirmation est valable jusqu'au: 31/12/2024